

Séance du 11 septembre 2017

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUROT François, FEVRE Corinne, BAUDARD Didier, LABOUROT Céline, BUCHAILLOT Thierry, PESENTI Bruno, HUMBLLOT Yves, PRUNEAUX Andrée, LAPLACE Jean-Louis, VIELLARD Benoit, BALLOT Emmanuelle
François ROUSSEAU a donné procuration à Yves HUMBLLOT

AVENANT BAIL ORANGE : Emplacement supplémentaire FREE :

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à signer l'avenant au bail conclu avec ORANGE, relatif à la mise à disposition d'emplacement supplémentaire pour l'accueil de FREE sur le pylône ORANGE.

AVENANT CONVENTION AGENCE POSTALE COMMUNALE : Changement horaires :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des statistiques de fréquentation de l'Agence Postale Communale depuis avril dernier :

- Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention conclue avec LA POSTE pour la mise en place des nouveaux horaires suivants, à compter du 2 octobre :
 - ✓ Lundi : 15 h 00 - 18 h 00
 - ✓ Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE : Adjoints techniques :

Le Conseil Municipal :

- ✓ Suite à la délibération du 10 juillet dernier instaurant un nouveau régime indemnitaire (RIFSEP) pour le personnel des filières administratives et médico-sociale,
- ✓ Considérant le décret du 12 août 2017
- Décide d'étendre au personnel de la filière technique, le bénéfice du nouveau régime indemnitaire (RIFSEP).

RESILIATION BAIL LOGEMENT COMMUNAL :

Suite au courrier reçu en mairie le 4 août 2017, le Conseil municipal décide la résiliation du bail de location du logement communal, 4 B Grande Rue, à compter du 4 novembre 2017.

REGULARISATION VOIES COMMUNALES : INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC :

Aux fins de régularisation, la commune a acheté divers terrains, s'avérant être des voies communales de longue date, à l'association foncière en septembre 2016.

Pour finaliser cette régularisation, le Conseil Municipal décide l'intégration de ces parcelles dans le domaine public communal.

CONTRAT PRESTATION ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX :

Suite aux difficultés récurrentes rencontrées avec le prestataire chargé du nettoyage des bâtiments communaux, le conseil municipal décide de résilier le contrat de prestation correspondant à compter du 1^{er} octobre 2017.

TRANSFERT DE COMPETENCE RESTAURATION SCOLAIRE : Convention mise à disposition personnel :

Suite au transfert de la compétence restauration scolaire à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à compter du 1^{er} septembre 2017, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention de mise à disposition partielle de l'agent communal affecté à la cantine, proposée par le Grand Dole
- Autorise le Maire a signé ladite convention

ORGANISATION TRAVERSEE DU GRAND DOLE :

Le conseil municipal met au point l'accueil, à la salle des fêtes de PARCEY, des participants à la 9ème Traversée du Grand Dole, le samedi 16 septembre prochain, entre 13 h 15 et 13 h 45.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Le Conseil Municipal accepte le devis de la SOGEDO, pour la fourniture et la mise en place d'un dégrilleur automatique sur le poste de refoulement, rue du Camping : Montant 20 182.80 € TTC.
- ✓ Accepte les chèques de GROUPAMA, d'un de 485.32 € et 274.97 €, relatif au sinistre à l'atelier communal.
- ✓ Afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, un Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels, concernant l'ensemble du personnel communal, sera prochainement élaboré.
- ✓ MME FEVRE donne un compte rendu de la rentrée scolaire 2017.
- ✓ Un jeune de la commune, souhaitant participé au « 4L TROPHY » viendra présenter son projet au prochain Conseil Municipal.
- ✓ Bruno PESENTI propose une aide aux devoirs bénévole, pour les collégiens et lycéens qui le souhaitent, le lundi à partir de 17 h 00, en période scolaire, salle Joseph Marteau.

Séance levée à 21 H 30.

LE MAIRE,
Jean-Pierre FAIVRE